Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 60e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2024, À 19 H, À LA SALLE CAROLE REID AU 2E ÉTAGE DU MAILLON

PRÉSENCES :

Mmes Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
M. Francis Simard, président, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

PAR TEAMS :

Mme Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

INVITÉS :

Mme Chantal Provost, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
Émilie Boudreau, chef du service de la comptabilité
Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 60e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 23 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1065

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   - 3.1. Séance ordinaire du 13 juin 2024
   - 3.2. Séance extraordinaire du 16 septembre 2024
   - 3.3. Dépôt de la résolution n° 2024-06-1059 – Adoption du rapport annuel de gestion 2023-2024 et du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services 2023-2024
   - 3.4. Dépôt de la résolution n° 2024-06-1060 - Nomination à la chefferie rotatoire du Département de médecine générale
   - 3.5. Dépôt de la résolution n° 2024-07-1061 – Demande de dérogation aux règlements d'urbanisme à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

   Période de questions réservée au public
   (Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la Présidence-direction générale
6. Nouvelles de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Suivi - Agrément
8. Rapport trimestriel - Incidents et accidents
9. Rapport trimestriel - prévention et contrôle des infections

10. Rapport trimestriel - Application des mesures de contrôle
11. Rapport trimestriel - Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
12. Rapport financier annuel 2023-2024 – Comité des usagers

DOSSIERS – DÉCISION

13. Rapport trimestriel AS-617 à la P3
14. Autorisation d'emprunt
15. Rapport d'application de la politique « Sans fumée »
16. Changement au calendrier des rencontres 2024-2025

AUTRES SUJETS

17.
18. Prochaine séance
19. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 59e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 13 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1066

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 35e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 16 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1067

Les documents concernant l'adoption des résolutions nº 2024-06-1059 et nº 2024-06-1060 et 2024-07-1061 sont déposés au présent procès-verbal.

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Dans une correspondance adressée au président, le maire et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, M. Antonin Valiquette sollicite une rencontre avec les membres du conseil d'administration et la direction du CISSS afin d'échanger sur nos enjeux communs. Un sondage sera envoyé aux membres afin de connaître leur disponibilité.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Projet logements : Madame Doucet informe les membres que le projet sera présenté lors de la séance du conseil municipal le 8 octobre prochain. Elle mentionne que le bâtiment serait dérogatoire en raison du nombre d'étages, de logements et de case de stationnements et pourrait faire l'objet de consultations publiques. La construction des logements se fera sur le terrain qui appartient déjà à l'établissement et qui est situé en arrière du Maillon.

6. NOUVELLES DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Simard invite Mme Annie-Claude Arseneau, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter ce point. Madame Arseneau nous présente le bilan des activités estivales 2024.

Vin dans les voiles (27 juin) : Une deuxième édition réussie qui a permis de générer près de 11 000 $ pour la Fondation.

Les Îles à vélo (10 juillet) : L'organisation a utilisé Yapla pour gérer les inscriptions. Chaque inscription a rapporté 5 $ à la Fondation, pour un total de 605 $.

Marathon à relais (été 2024) : L'activité est organisée dans l'est des Îles, cet événement a permis d'amasser 3 932,15 $.

Randonnée de filles : Après la pause pandémique, l'activité est de retour avec un nouveau record de collecte de 13 854 $.

Choix du Cœur : Moins populaire que les années précédentes. Le directeur prévoit de revoir la stratégie pour cet événement, avec un montant estimé à 3 000 $ pour l'été 2024.

Revenus totaux des activités estivales : Près de 33 000 $ ont été récoltés, un excellent résultat pour les activités hors Fondation.

Le mur d'étoiles : Plus populaires que jamais, les étoiles continuent de générer un grand intérêt et des contributions.

L'ensemble des activités estivales a permis de récolter près de 35 000 $, un montant significatif qui contribue directement au soutien de nos missions. Les activités à venir sont :

Équipée Santé 2024 (13 au 20 octobre) : Les enveloppes de dons seront envoyées aux donateurs le dimanche 20 octobre, les équipes seront sur le terrain pour recueillir les dons. Un appel est lancé à toute personne disponible pour participer à la collecte.

Journée de planification stratégique (27 septembre) : Cette journée sera animée par M^me^ Marie-Claude Gratton, qui nous accompagnera dans la planification des prochaines années à la Fondation.

7. SUIVI – AGRÉMENT

M. Francis Simard, président, invite M^me^ Chantal Provost, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, à présenter les deux prochains points. Les membres ont reçu les documents et sont invités à poser leur question.

Pour faire suite à la visite d'Agrément Canada en mai dernier concernant le « Cycle 1 de la séquence d'Agrément 2023-2028 : Leadership, santé publique et normes transversales », M^me^ Provost mentionne que nous avons reçu le rapport final en août 2024. Ce rapport compte 556 critères évalués par Agrément Canada. De ce nombre, 406 critères ont été considérés conformes et 139 non conformes, représentant un pourcentage de 73 %. Le rapport de la visite de mai 2024 a été déposé au conseil d'administration. À la suite de la visite de mai 2024, des preuves supplémentaires devront être déposées à Agrément Canada en juillet 2025.

En ce qui concerne le « Cycle 2 de la séquence d'Agrément 2023-2028 : Jeunesse et santé mentale », **l**es équipes d'amélioration continue de la qualité (ÉACQ) sont déjà à l'œuvre pour préparer l'auto-évaluation. C'est un travail de collaboration important que les ÉACQ réalisent afin de répondre aux exigences d'Agrément. Leurs travaux seront présentés lors de la visite d'Agrément Canada prévue dans la semaine du 11 mai 2025.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – INCIDENTS ET ACCIDENTS

M^me^ Provost présente le rapport trimestriel des incidents et accidents pour la période du 1^er^ avril au 30 juin 2024. Le rapport fait état d'un total de 108 déclarations d'incidents et d'accidents. On remarque une augmentation comparativement au même trimestre l'année précédente. En ce qui concerne les types d'événements, les erreurs liées aux médicaments demeurent les plus fréquentes avec 45,3 % des déclarations. Les erreurs liées aux chutes se situent au second rang, à 37 %. En ce qui a trait à la gravité des événements, 98,1 % des déclarations réfèrent à des événements sans conséquence pour les usagers (gravité A à D). Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres ont reçu le rapport et sont invités à poser leur question.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

M. Francis Simard, président, invite Mme Sophie Doucet, à présenter les deux prochains points.

Madame Doucet présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 1^er^ avril au 29 juin 2024. Les membres ont reçu le rapport et sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

Le rapport qui couvre la période du 1er avril au 29 juin 2024. Au dépôt du rapport, les données ne sont pas disponibles à Unité multiclientèle. Nous avons deux mesures de contrôle au CHSLD Eudore-LaBrie. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Dre Françoise Giard, directrice des services professionnels et hospitaliers présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 1er mars au 30 juin 2024. Les membres sont invités à poser leur question.

12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023-2024 – COMITÉ DES USAGERS

M. Simard invite Mme Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers, à présenter ce point.

Madame Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers au CISSS des Îles, nous présente le rapport d'activités du comité pour l'année 2023-2024 ainsi que le rapport financier pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Elle nous informe que le comité des usagers a fait l'acquisition d'un écran dynamique tactile qui sera mis à la disposition des usagers du CISSS sous peu. Les membres sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

13. RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 À LA P3

M. Francis Simard, président, invite Mme Émilie Boudreau, chef de la comptabilité, à présenter les deux prochains points. Les membres ont reçu les documents et sont invités à poser leur question.

ATTENDU QUE les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4,2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante.

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le rapport trimestriel de la période 3, 2024 -2025 du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit au montant de 8 134 588 $.

D'autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale du CISSS des Îles, à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2024-09-1068

14. AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 31 mars 2025 ;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 30 octobre 2024 ;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2024 est de 23 693 474 $;

ATTENDU QUE notre marge de crédit est actuellement de 43 250 000 $;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 70 000 000 $, renouvelable et valide jusqu'au 31 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1069

15. RAPPORT D'APPLICATION DE LA POLITIQUE SANS FUMÉE

La présidente-directrice générale doit, tous les deux ans, faire rapport au conseil d'administration sur l'application de la politique sans fumée de l'établissement. Ce rapport doit être transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux dans les 60 jours suivant son dépôt (L-6.2 art 5.1).

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles approuve le rapport d'application de la politique sans fumée déposé le 23 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1070

16. CHANGEMENT AU CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025

Le calendrier des rencontres 2024-2025 a été modifié. La rencontre prévue le 24 septembre 2024 a été déplacée au 23 septembre 2024 et la séance prévue le 29 octobre 2024 est déplacée au 6 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1071

AUTRES SUJETS :

17. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE

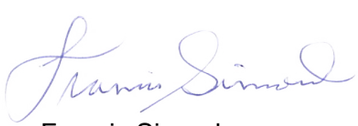
La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 6 novembre 2024.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-09-1072



Francis Simard
Président



Sophie Doucet
Secrétaire du conseil